

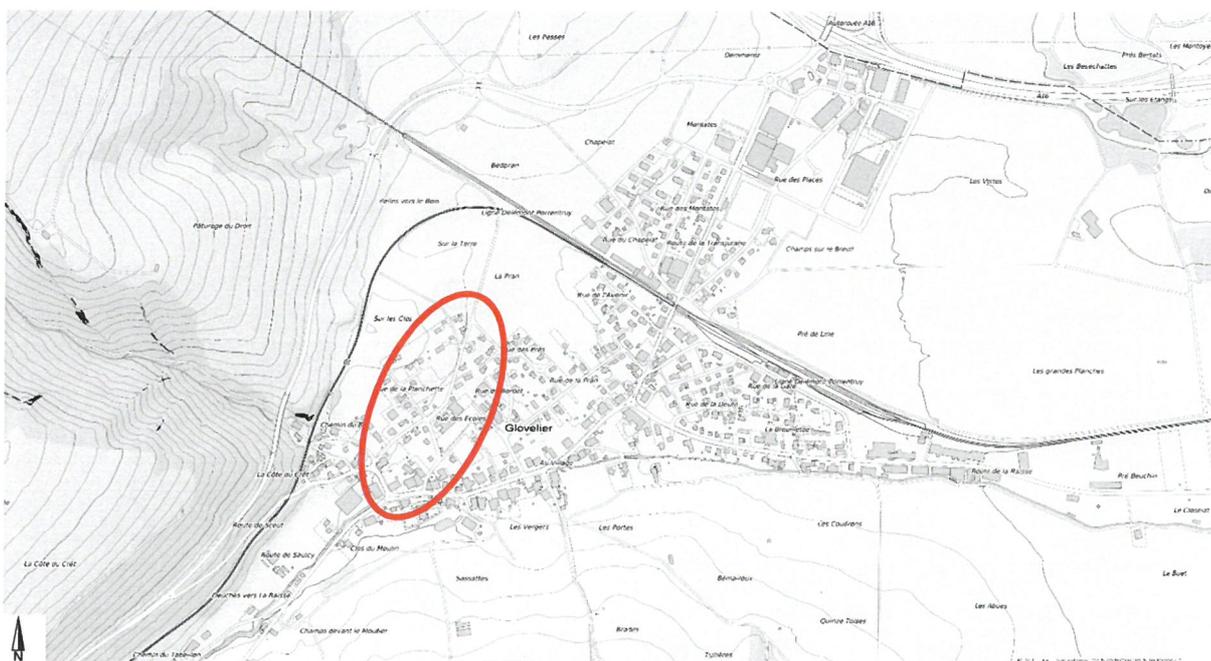
## **Message du Conseil communal au Conseil général N° 120 du 15 octobre 2018**

**OBJET : Prendre connaissance et préavisier le crédit de Fr. 1'750'000.- TTC nécessaire à la réfection des rues des Ecoles et du Coinat à Glovelier.**

### **1. Considérations générales**

Les rues des Ecoles et du Coinat à Glovelier sont situées à l'ouest du village, au cœur d'un quartier principalement résidentiel. De nombreux déficits d'infrastructures sont observés et nécessitent une réfection :

- La chaussée est dans un état constructif fortement vieillissant et très fortement taconnée. Le coffre en place montre également des signes de fatigue.
- L'éclairage public ne répond plus aux normes en vigueur. Outre l'alimentation qui est aérienne, d'importantes zones sombres sont observées. Sa réfection entre dans le cadre de la politique énergétique de la commune.
- Le réseau des eaux usées a de nombreux défauts déjà répertoriés dans le PGEE : capacités hydrauliques insuffisantes ; états constructifs insuffisants ; chambres enterrées ; étanchéité déficiente des collecteurs ; etc.
- Le réseau d'eau potable est également inadapté. La conduite principale est âgée de plus de 60 ans et son diamètre est insuffisant pour garantir une défense incendie qui respecte les prescriptions de l'ECA Jura.
- L'aménagement existant comprend de nombreux points faibles en termes de sécurité, comme le révèle le rapport d'inspection de la sécurité routière (RSI) établi en septembre 2017. Cette situation est d'autant plus précaire que les écoles enfantines et primaires sont situées au centre du périmètre de projet.



## **2. Considérations particulières**

La chaussée est réfectionnée sur près de 4'400 m<sup>2</sup>, trottoirs compris. Le coffre et l'enrobé bitumineux sont remplacés.

15 nouveaux candélabres sont installés. Les luminaires sont de type LED, système « dimming » (diminution de l'intensité lumineuse à certaines heures). Les mâts sont en acier zingué, et leur hauteur est de 6 mètres hors sol. L'alimentation électrique de l'éclairage public sera entièrement enterrée, soit environ 800 m de conduites électriques.

L'ensemble des actions PGEE situées dans le périmètre des travaux sont entreprises, soit les actions G15, G16, G17, G20 (partielle), G29, G30, G31 et G41 (partielle). 420 m de collecteurs seront construits. La situation après travaux du réseau d'assainissement répondra entièrement aux besoins présents et futurs.

La conduite d'eau potable existante (F100) sera remplacée par une conduite en fonte de 125 mm de diamètre intérieur (F125) sur près de 600 m. Les 3 bornes hydrantes existantes (âgées de plus de 60 ans) dans le secteur seront remplacées par 4 nouvelles, afin d'améliorer la zone de couverture de défense incendie.

*« L'inspection de sécurité routière a révélé 29 déficits de sécurité routière sur l'ensemble du secteur inspecté. Une partie de ces derniers est liée à un aménagement incorrect de la zone 30 avec un gabarit trop généreux n'incitant pas les usagers à rouler à allure réduite, en particulier au niveau de la place devant l'école. Quelques déficits sont également liés à des problèmes de marquage, absents ou incomplets pouvant rendre ambigu le régime de priorité ainsi que des problèmes de visibilité depuis les débouchés privés (véhicules ou piétons). On relève finalement une absence de trottoir ou une non-conformité du trottoir sur l'ensemble du secteur étudié, avec une incidence directe sur la sécurité des piétons. »*

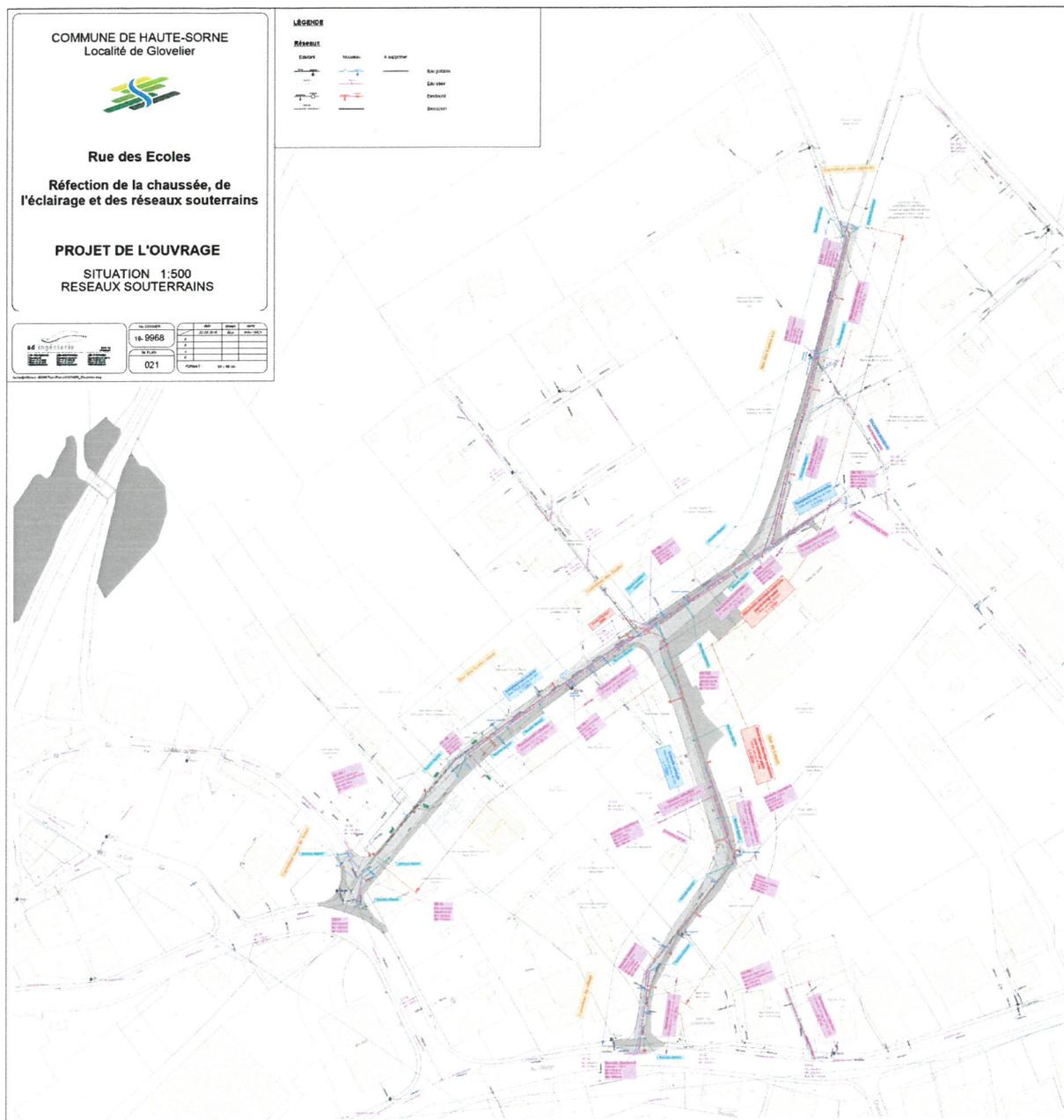
Le carrefour devant l'école sera entièrement réaménagé, une plateforme surélevée de 12 cm marquera visuellement cet élément pour les véhicules motorisés. Les places de stationnement au nord de l'école seront réfectionnées et 2 nouvelles places pour minibus seront aménagées pour sécuriser la dépose des écoliers.

Les blocs calcaires à la rue du Coinat seront enlevés et cette rue sera constituée d'un large trottoir et d'une chaussée à sens unique (sens de circulation : sud -> nord). Un trottoir traversant sera aménagé à l'extrémité sud de la rue (accès depuis la route cantonale).

La rue des Ecoles sera aménagée en sens unique (sens de circulation : est -> ouest) entre le carrefour de l'école et la place de jeux à proximité de la route de Sceut. Le trottoir existant à l'ouest de la rue des Ecoles sera prolongé jusqu'à l'école (sur env. 110 m). Un trottoir traversant sera aménagé à l'extrémité ouest de la rue (donnant sur la route de Sceut).

Une bande piétonne sera aménagée à l'est de la rue des Ecoles pour sécuriser l'accès des écoliers. La route étant trop étroite, il sera possible pour les véhicules d'empiéter sur la bande piétonne pour permettre le croisement. Cette solution est tolérable étant donné le très faible trafic motorisé sur ce tronçon (4 habitations). Constructivement, la bande piétonne sera au même niveau que la chaussée et séparée de celle-ci par un marquage (ligne jaune continue) et des pôles cônes espacés de 30 m environ.





### 3. Délais de réalisation

Sous réserve de l'obtention du crédit de construction par la votation populaire du 10 février 2019, les travaux pourront débuter au printemps 2019, pour une durée d'environ six mois.

#### **4. Coût des travaux**

Les coûts des travaux sont basés sur une estimation du bureau d'ingénieur. Les coûts ont été estimés à environ 1'750'000 francs (précision :  $\pm 10\%$ ). Le crédit communal peut être voté sur cette base.

Génie civil	1'235'000 .-	Chaussée	913'000 .-
Sanitaire	125'000 .-	Eclairage	156'000 .-
Eclairage	56'000 .-	Eau potable	258'000 .-
Autres coûts	163'000 .-	Eaux usées	423'000 .-
Réserve et arrondi	171'000 .-	<b>Somme</b>	<b>1'750'000 .-</b>
<b>Somme</b>	<b>1'750'000 .-</b>		

Les coûts ont été répartis selon les différents corps de métier dans le tableau de gauche et séparés en fonction des différents comptes communaux dans le tableau de droite.

#### **5. Considérations financières**

Investissement total selon programme des travaux CHF 1'750'000.-

**La demande de crédit porte sur un montant de CHF 1'750'000.-**

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

#### **6. Financement**

Pour la réfection des conduites d'eau potable, une demande de subvention sera adressée à l'ECA Jura. Le montant attendu est d'environ Fr. 37'000.-

La dépense couverte par voie d'emprunt est la suivante :

Coût de la réalisation des équipements d'évacuation des eaux	CHF	423'000.-
Coût de la réalisation des équipements d'eau potable	CHF	258'000.-
Coût de la réalisation chaussée	CHF	913'000.-
Coût de la réalisation Eclairage public	CHF	156'000.-
<u>Subvention de l'ECA</u>	<u>CHF</u>	<u>- 37'000.-</u>
<u>Solde à financer</u>	<u>CHF</u>	<u>1'713'000.-</u>

**Recours à l'emprunt CHF 1'713'000.-**

**Dépréciation annuelle (amort. comptable) - linéaire sur la valeur à neuf :**

RETE - Collecteur EU , Chambres et dépotoirs au taux de 1.25% de Fr. 423'000.-	CHF	5'287.50
RAEP - Conduite d'eau potable, vannes, etc., au taux de 1,25 % de Fr. 258'000.-	CHF	3'325.-
Chaussée et autres aménagements, au taux de 2.50 % de Fr. 913'000.-	CHF	22'825.-
Eclairage public (installations routières) au taux de 5.00 % de Fr. 156'000.-	CHF	7'800.-

**Charge financière annuelle :**

Service des eaux usées

Part de l'amortissement	CHF	5'287.50	
Charge d'intérêts 2,00% sur Fr. 423'000.-	CHF	8'460.-	CHF 13'747.50

Service eau de consommation

Part de l'amortissement	CHF	3'325.-	
Charge d'intérêts 2,00% sur Fr. 258'000,-	CHF	5'160.-	CHF 8'385.-

Fonctionnement général

Part de l'amortissement	CHF	30'625.-	
Charge d'intérêts 2.00 % sur Fr. 1'069'000,-	CHF	21'380.-	CHF 52'005.-

**Charge financière annuelle totale** **CHF 74'137.50**

Le montant de la subvention n'étant pas pris en considération, la charge financière ci-dessus correspond à la charge financière maximale prévisible.

**7. Préavis des Autorités**

Le Conseil communal préavise favorablement cet objet et invite le Conseil général à adopter ce message tel que soumis, en vue de la votation populaire du 10 février 2019.

Haute-Sorne, le 15 octobre 2018.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Président**  
  
**Jean-Bernard Vallat**

**Le Chancelier**  
  
**Raphaël Messerli**